

# NOTICE EXPLICATIVE

## Onglet 2

### Informations utiles à la lecture du tableau intermédiaire relatif aux niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage

Les cellules renseignées par une valeur en € correspondent à la situation où le niveau de prise en charge proposé par la branche professionnelle est convergent et applicable en l'état.

Les cellules renseignées par « - » correspondent à la situation où les branches professionnelles ne se sont pas positionnées sur le diplôme considéré.

Les cellules renseignées par « Fait l'objet de recommandations » correspondent à la situation où le niveau de prise en charge initialement proposé par la branche professionnelle est non convergent et fait l'objet d'une recommandation à laquelle la branche doit répondre dans le mois suivant la date de réception de la recommandation.

## Onglet 3

### Informations utiles à la lecture du tableau intermédiaire relatif aux niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage par Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE)

Le tableau intermédiaire permet de sélectionner une seule CPNE et de visualiser l'ensemble des niveaux de prise en charge retenus pour cette CPNE.

**A noter :** il ne peut pas être utilisé en sélectionnant plusieurs CPNE puisqu'il ne fait alors apparaître qu'une seule valeur (dans ce cas, la valeur indiquée représente le niveau de prise en charge minimum remonté par les branches). Il en est de même, a fortiori, dans son format par défaut "toutes CPNE confondus" (avant sélection d'une CPNE).